

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 1er octobre 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24 et 25 septembre 2012

2012 SG 186 Signature d'une convention de partenariat avec la société OpenDataSoft, relative à l'expérimentation d'une plate-forme de gestion des données dans le cadre de la politique Open Data de la Ville.

M. Jean-Louis MISSIKA, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de Commerce, notamment son Livre IV ;

Vu le Code des Postes et Télécommunications ;

Vu la Convention de partenariat « OpenDataSoft »

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui demande de l'autoriser à signer ladite convention de partenariat ;

Sur le rapport présenté par M Jean-Louis MISSIKA, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

M. le Maire de Paris est autorisée à signer la convention de partenariat avec la société OpenDataSoft, relative à l'expérimentation d'une plate-forme de gestion des données dans le cadre de la politique Open Data de la Ville.